

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 611

33 – GIRONDE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE

Ventes et cessions

323 067 413 RCS Libourne.

AGRIVISION.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 1500000.00 EUR.

Adresse : 19, route de Lyon, 33500 Lalande-de-Pomerol.

Précédent propriétaire : 314 911 652 RCS Agen. **ETABLISSEMENTS TONON.**

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : AGRIVISION Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 19 route de Lyon 33500 Lalande-de-Pomerol Capital : 1500000.00 EUR Numéro unique d'identification : 323067413 Lieu d'immatriculation : Libourne. Société absorbée : ETABLISSEMENTS TONON Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : route de Miramont Lieu-Dit Lanauze 47200 Virazeil Capital : 261000.00 EUR Numéro unique d'identification : 314911652 Lieu d'immatriculation : Agen. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 20660590.00 EUR - passif de 9223543.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La société HOLDAGRI, société par action simplifiée au capital de 2.360.700 euros dont le siège social est situé 19 route de Lyon, 33500 LALANDE DE POMEROL, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE sous le numéro 451 284 285, détient la totalité des parts sociales représentant la totalité du capital des sociétés ETABLISSEMENTS TONON et AGRIVISION. Par suite et en application de l'article L 236-3 II du Code de commerce, auquel les parties à la fusion ont convenu de se soumettre conventionnellement, il ne sera pas procédé à l'échange d'actions de la société AGRIVISION contre des actions de la société ETABLISSEMENTS TONON. Il n'y a donc pas lieu d'établir de rapport d'échange et il n'y a pas lieu à augmentation de capital social, ni à prime de fusion. Date du projet commun de fusion : 30.07.2024. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société AGRIVISION : 01.08.2024 (au greffe du tribunal de commerce de greffe du tribunal de commerce de Libourne)..